



Jacques Weber

« La crise peut être l'occasion de refonder l'économie mondiale »

Face à la crise financière et économique qui ne cesse de s'étendre dans le monde, de nombreux chercheurs, organisations et institutions se mobilisent. On entend parler de Green Deal ou de Global New Green Deal, de fonder la taxation sur les services écosystémiques, alors que les ressources naturelles s'amenuisent. Ici, l'économiste et anthropologue Jacques Weber, directeur de recherche du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) en France, décortique le comment et le pourquoi d'une idée qui gagne du terrain : le basculement vers une économie mondiale verte pour repartir sur des bases plus saines.

Comment analysez-vous la crise actuelle ?

La présente crise me semble n'avoir pas d'équivalent passé : la référence à la crise de 1929 est erronée. Les effets de cette crise sur l'économie mondiale sont encore à venir et nul ne peut dire pour combien d'années celle-ci va « plonger ». Avec des conséquences encore et toujours plus graves pour les pays les plus pauvres.

Déjà, des pays de plus en plus nombreux sont en quasi cessation de paiement, au sein même du « monde riche », comme l'Islande ou même l'Irlande. Les quasi faillites de banques se multiplient, obligeant les Etats à nationaliser ; le chômage s'envole partout, la Chine ayant perdu plus de vingt millions d'emplois entre septembre 2008 et janvier 2009, soit presque la population active de la France en quelques mois. L'implosion des économies et les drames sociaux qu'elle entraîne fait craindre des explosions sociales.

La crise actuelle est indubitablement financière au départ et serait advenue tôt ou tard. Mais le fait qu'elle se déclenche à l'issue d'une hausse considérable des cours du pétrole, des minerais et des matières alimentaires incite à penser que nous sommes dans une crise de rareté objective des ressources naturelles, épuisables et renouvelables, dont l'expression est financière.

La crise peut-elle être salutaire pour le développement durable ?

Si la crise est bien issue de raretés naturelles croissantes, la fragilisation même de l'économie peut être une occasion d'affronter directement ces raretés de telle sorte que l'on n'en pâtisse pas dans l'avenir. Elle peut être l'occasion de refonder l'économie mondiale et les économies nationales, et de redéfinir les institutions internationales au service de cette refondation de l'économie.

Elle peut, enfin, être l'occasion de concevoir des mécanismes redistributifs à échelle mondiale au profit des pays les moins consommateurs: cela serait la fin d'une « aide » internationale au développement, fruit du bon vouloir, de la charité, bref, de l'arbitraire, et son remplacement par des mécanismes basés sur la seule rigueur, sur la seule justice.

Dans le système capitaliste tel que nous le vivons, la création de richesse se fait par la destruction de la nature (*capital naturel*). Si je détruis un site, je crée de la 'valeur ajoutée' et le PIB s'en trouve augmenté. Dans le système capitaliste « refondé », la destruction de la nature serait rendue très coûteuse; par contre, l'entretien ou l'accroissement du *potentiel naturel* rapporterait beaucoup.

Les entreprises sont-elles prêtes à accepter le principe du pollueur payeur ?

Le principe du 'pollueur payeur' n'est pas punitif. Il s'agit de faire payer celui qui continue à polluer pour financer ceux qui consentent des investissements destinés à réduire leur pollution. Il s'agit donc d'un principe incitatif et redistributif. Dans l'idéal, on placerait la taxe à un niveau suffisamment élevé pour rendre 'rentable' de consentir les investissements de réduction de la pollution.

Prenant conscience de leur dépendance à l'égard du monde vivant et de la rareté croissante des ressources naturelles qui génèrent leurs profits, les entreprises tentent déjà de minimiser l'impact de leurs activités et de concevoir une comptabilité spécifique de la biodiversité et des services écosystémiques dans leurs activités. Pour autant, si elles comprennent le bien-fondé d'une refondation de l'économie sur le potentiel naturel, il n'est pas évident qu'elles en mesurent toutes les implications potentielles sur leur mode d'organisation à tous niveaux, comme sur leurs marchés et la construction de leurs profits. Mais qui le pourrait, à ce stade ? Il y faut un effort important d'analyse collective.

Comment basculer vers une économie verte ?

L'abolition des taxes sur le travail et leur remplacement par des taxes de nature écologique en est une illustration. L'instauration d'une taxe sur l'énergie, depuis sa production jusqu'à la consommation finale, que l'on pourrait appeler « taxe sur l'énergie ajoutée », en est une autre. Ici, il s'agit de pénaliser la consommation d'énergie à chaque étape du processus, afin d'encourager des économies d'énergie et le développement d'énergies « propres »³. Il ne s'agit pas d'alourdir la fiscalité mais de substituer des taxes en faveur de la conservation du potentiel naturel à des taxes actuelles qui tendent à encourager la destruction de ce potentiel.

Qu'entendez-vous par « l'abolition des taxes sur le travail » ?

J'entends par là toutes les charges qui pèsent sur le travail. En France, ces charges représentent près de 50% du salaire brut. Ainsi, la « taxe professionnelle » payée par les entreprises alimente les finances des collectivités locales mais pèse sur les salaires. Lorsque le Président Sarkozy a annoncé sa suppression en février dernier et son remplacement par une taxe à caractère écologique, il s'agissait bien de la même logique que celle que je défends: on remplace un « coût du travail » par un « coût des consommations de nature » englobant la fertilité des sols, les pêcheries, les forêts, les espaces touristiques.